



Congés payés imposé en fin de contrat

Par **maria**, le **20/11/2009** à **19:46**

Bonjour, je suis en CAE auprès d'une association depuis le 1 juin 2010, mon contrat initial de 3 mois a été renouvelé une fois en août, arrivant au terme de mon contrat à la fin du mois, ma responsable m'a annoncé aujourd'hui qu'elle me mettait en congé payé jusqu'à la fin du mois car elle n'a pas les moyens de me payer le salaire plus les congés payés en fin de mois. ma question est : a-t-elle le droit de m'informer au dernier moment ? peut-elle m'obliger à me mettre en congé ? que dois-je faire éventuellement pour contester ? sachant qu'elle me convoque ce mardi à un rendez-vous pour faire le point sur les 6 mois écoulés, alors que je suis sensé être en congé !!! merci pour vos réponses par avance.